



quels sont mes droits et quels demarches entreprendre

Par **quena207**, le 11/11/2009 à 13:00

Bonjour,

Mon ex compagne qui est enceinte refuse que j assiste a son accouchement et que je reconnaisance mon enfant et que je puisse en avoir la garde ne serais ce qu un week end.Or il est évident que je veux le reconnaitre et assister a l accouchement.

Je souhaiterais de plus obtenir la garde exclusive ou au moins une garde partagé car elle élève a mon gout très mal son premier enfant et dans une hygiène plus que douteuse.De plus elle ne travaille pas et vit en colocation (ils seront donc trois dans une petite chambre)

Puis je saisir le JAF même si elle n a pas accouché?Comment se passe la procédure et est elle payante ?et dans mon cas dois je obligatoirement prendre un avocat?

Merci